

suivies à leur tour par le nombre voulu pour que la Convention soit mise en pleine application le plus tôt possible.

Le Gouvernement de mon pays aimerait aussi exprimer son accord avec le principe exposé dans la résolution 965B, qui demande à l'Assemblée générale de porter de 25 à 30 le nombre des membres du Comité exécutif du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, de confirmer les membres actuels du Comité pour la durée du mandat du Haut Commissariat et d'élire, à la reprise de sa session, en décembre prochain, les cinq nouveaux membres du Comité. Le Canada espère que, en conséquence, tous les pays qui porte un intérêt légitime aux problèmes des réfugiés continueront d'être représentés sur une base équitable au Comité exécutif.

Pour terminer, Monsieur le Président, la Délégation canadienne tient à signaler que presque quatre années se sont écoulées depuis l'inauguration de la Décennie des Nations Unies pour le développement. L'expérience que nous avons acquise durant ces quatre années a renforcé plutôt que diminué notre foi au développement international. Même s'il s'est accompli beaucoup de travail, il en reste beaucoup à accomplir. En 1959, M. Paul Hoffman disait: "La décisive décennie 1960-1970 est à nos portes. Au cours de cette décennie, il faut que la moitié de la population mondiale ait la preuve qu'elle est sur la voie d'une vie plus libre et plus riche. Si nous pouvons, comme nous l'espérons, accélérer le rythme du développement économique dans les années 60, et si ce rythme se maintient, nous viendrons près, à la fin du siècle, d'abolir la pauvreté, l'analphabétisme et la mauvaise santé chronique qui sont les plaies de l'humanité depuis le commencement du monde." C'est le dilemme que nous devons résoudre. Nous n'avons que six ans pour franchir une étape importante.

Merci, Monsieur le Président.